

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

Secrétariat : secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

Site Internet : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎ 02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎ 02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎ 09 54 50 73 68

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎ 02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°688 du 8 au 14 septembre 2024

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 14 septembre <i>La Croix glorieuse</i>	Névez	18H00
	St Thurien	
Dimanche 15 septembre <i>Notre Dame des Douleurs</i>	Quimperlé N-Dame	10H30
	Querrien- Pardon de l'église paroissiale	
	Clohars	
Samedi 21 septembre <i>St Matthieu</i>	Nizon - Pardon de l'église paroissiale	18H00
	Baye	
	Tréméven- St Diboan	
Dimanche 22 septembre <i>St Maurice</i>	Quimperlé N-Dame	10H30
	Scaër	
	Riec	

MESSES EN SEMAINE

Mardi 10 septembre <i>Bse Inès</i>	18H00	Oratoire Kerbertrand
Mercredi 11 septembre <i>Ste Théodora</i>	16H00	EHPAD de Scaër
	18H00	Oratoire Kerbertrand
Judi 12 septembre <i>Le Saint Nom de Marie</i>	9H00	Riec
	18h00	Oratoire Kerbertrand
Vendredi 13 septembre <i>St Jean-Chrysostome</i>	9h30*	Ste Croix
	9H00	Clohars
Samedi 14 septembre <i>Croix Glorieuse</i>	9H30	Ste Croix

**nouvel horaire le vendredi à Ste Croix*

PRIÈRE DU CHAPELET

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : lundi à 17h00 ;

Chapelet à l'église de Clohars le mercredi à 18h ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18H ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 10H.

Oratoire de la communauté de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 10H30 ;

Salle paroissiale de Tréméven : dimanche à 17H30.

Dimanche 15 septembre de 9H à 11H place Loudoux à Riec : collecte de papier et journaux pour l'association Mada Breizh.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Clohars le mercredi et le samedi de 9h à 10h ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h, et jusqu'à 18h ;

Chapelle St Diboan (Tréméven) le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h à 11h30 ;

Église de Locunolé le mercredi de 20H à 20H45.

Église de Scaër les jeudis à 18H30 (*nouvel horaire*)

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00 à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon, à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven) et à la chapelle de Trémorvézen (Névez).

à Bannalec le jeudi à 10H00 (Contacter Clotilde au 06 68 58 34 18 pour connaître le lieu)

Ce dimanche 8 septembre à partir de 15h à l'accueil paroissial de Riec : café convivial du Secours Catholique

Mercredi 11 septembre : 1^{ère} séance de caté à l'accueil paroissial de Riec de 10h à 11h30. Les rencontres auront lieu tous les 15 jours. (date suivante : le 25 septembre)

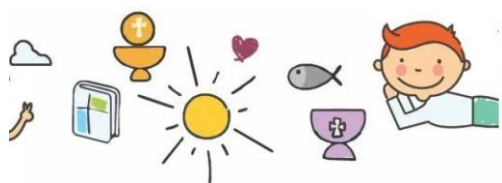
Vendredi 20 septembre à 18H00 à la maison paroissiale de Riec : répétition pour de nouveaux chants liturgiques, ouverte à tous ceux qui aiment chanter.

DANS LE DIOCÈSE

Dimanche 15 septembre à 15H30 à la cathédrale de St Corentin (Quimper) : ordination diaconale de **Nicolas POULAIN**, un moment de grâce et de réjouissance pour notre diocèse. Tous les fidèles sont chaleureusement invités à se joindre à cette célébration eucharistique. Votre présence sera un signe de soutien et d'encouragement pour Nicolas dans sa nouvelle mission. Ensemble, prions pour lui afin que l'Esprit Saint le guide dans son ministère diaconal.



Catéchisme : grandir sous le regard de Dieu, découvrir la Bonne Nouvelle



Comme chaque année, rentrée scolaire rime avec rentrée du caté ! Grandir sous le regard de Dieu, découvrir la Bonne Nouvelle de Jésus mais aussi se faire des copains, partager ses questions, rencontrer des personnes habitées de la même joie d'être chrétien. Offrez à votre enfant un autre éclairage sur la vie !

Qu'est-ce que cela lui apportera ? Inscrire son enfant au caté, c'est lui permettre de rencontrer Jésus, et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous : c'est lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne. C'est aussi lui donner l'occasion de réfléchir aux questions qu'il se pose sur lui-même, le monde et Dieu. Avec d'autres chrétiens, enfants, adultes, catéchistes, prêtres.

Qu'est-ce qu'on fait au caté ? Au caté, les moyens les plus divers sont mis en œuvre pour faire connaître Jésus aux enfants. Ils étudient des textes d'évangile, ils regardent des montages audio-visuels, ils miment un épisode de la Bible, ils rencontrent d'autres croyants, ils découvrent l'histoire de la vie d'un saint, ils prient ensemble. Le catéchiste les accompagne dans leurs découvertes, les écoute, lance les débats, répond à leurs questions et les invite à prier. Au cours de ces années de catéchisme, les enfants se préparent aussi à recevoir les sacrements, notamment l'Eucharistie et la Réconciliation.

À quel âge aller au catéchisme ? Le catéchisme commence à partir du CE2 jusqu'en CM2. À partir de la 6ème, il continuera son initiation chrétienne à l'aumônerie avec la possibilité de préparer et demander faire sa profession de foi puis de demander le sacrement de confirmation.

Ne peut-on pas lui faire découvrir Jésus sans l'Église ? Faire découvrir Jésus sans l'Église, c'est un peu comme si on privait un enfant d'une famille. On n'est pas chrétien tout seul. Sans l'Église, l'Évangile ne serait jamais parvenu jusqu'à nous. Jésus a voulu que les chrétiens forment une communauté, qu'ils grandissent, écoutent la Parole de Dieu, prient et reçoivent les sacrements au sein de cette communauté. Alors comment se passer de l'Église pour découvrir Jésus ? Et quel dommage de se priver du caté pour découvrir Jésus et l'Église !

Le caté, est-ce bien raisonnable, avec toutes les activités qu'il a déjà ? Caté, judo, danse ou piano ? C'est vrai, les enfants sont parfois débordés, mais le caté n'est pas une activité comme les autres : ni école, ni club, c'est un lieu singulier où ils peuvent être eux-mêmes et lier ensemble tout ce qu'ils vivent. Ils posent des questions qu'ils n'ont pas l'occasion de poser ailleurs et réfléchissent avec d'autres sur ce qui leur tient à cœur, avec l'aide d'un adulte, ni prof, ni parent. C'est un lieu unique de rencontre où se nouent souvent de belles amitiés. Oui, décidément, le caté est une activité à ne pas manquer.

Peut-on aller au caté sans être baptisé ? Bien sûr, on peut aller au caté sans être baptisé ! De plus en plus d'enfants sont dans cette situation. Au cours de ses années de catéchèse, et s'il le désire, l'enfant pourra demander le baptême. Avec l'accord de ses parents, et en lien avec les catéchistes et le prêtre, il suivra une préparation en plusieurs étapes. Puis, il pourra recevoir le baptême.

Que proposer à un enfant après le catéchisme ? La catéchèse ne s'arrête pas au catéchisme : les formes varient avec l'âge. À partir de la classe de sixième, les jeunes sont invités à participer aux activités de l'aumônerie, qui accompagne les années collège et lycée. L'aumônerie est un espace de parole, d'écoute, et de partage. On y vient pour parler de sa vie, de ses questions, de ses doutes, de ses joies, de ses enthousiastes et pour écouter la Parole de Dieu et en vivre.

L'aumônerie comporte différents types d'activité : rencontres d'équipes, messes de jeunes et leur animation, participation à des grands rassemblements ... en général, c'est à l'aumônerie que les jeunes font leur profession de foi et reçoivent la confirmation.

Les mouvements de jeunes (scoutisme, MEJ, ACE, JOC ...) sont aussi des propositions adaptées aux jeunes, selon leur personnalité. (<https://www.saint-lubin-du-perche.fr/2020/04/17/catechisme-2/>)

Vous trouverez dans les accueils paroissiaux les informations utiles sur l'éveil à la foi, le catéchisme, la pastorale des jeunes ; également sur le site Internet de la paroisse :

<https://www.paroissesquimperle.fr/>